



ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

UN SUJET INCONTOURNABLE

2024 : Annonce du ministère de la Santé

« Tous les personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière vont devoir suivre une formation aux violences sexistes et sexuelles dans un délai de 3 ans »

2025 : Certification de l'HAS

Intégration de critères spécifiques concernant la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelle.

► 1^{ère} visite le 01 septembre 2025

NOS PROPOSITIONS POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

POUR LES PROFESSIONNELS

MODULE E-LEARNING



POUR LES MANAGERS

MODULE E-LEARNING

Prévenir, détecter et réagir face aux VSS

Une solution conforme aux obligations ministérielles, incluant une section personnalisable pour votre établissement.

Modules conçus en collaboration avec un psychologue du travail, puis validé par une vingtaine d'experts du secteur de la santé : directeurs d'établissement, DRH, référents égalité.

ATELIERS DANS LES SERVICES

1h par service

► Echanger et répondre aux questions



CLASSES VIRTUELLES OU FORMATIONS

1/2 ou 1 journée après le module

► Travailler la posture d'accueil et d'accompagnement



CONFÉRENCE / WEBINAIRE

1 à 2h de présentation interactive

► Sensibiliser aux VSS en amont d'une formation ou à la suite d'un cas de VSS



SÉANCES DE CO-DÉVELOPPEMENT

4 à 6 séances de partage entre pairs

► Monter en compétences sur l'accompagnement des VSS en partageant l'expérience terrain



POUR LES RÉFÉRENTS VSS / ÉGALITÉ

1 à 2 journées de formation en présentiel

► Accueillir et accompagner les victimes de VSS
► Formation axée sur la posture d'accueil et d'écoute des victimes de VSS

